

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Religion, spiritualité et ésotérisme / Etudes modernes / Négociation et religion. L'exemple de la diplomatie pontificale en France durant les guerres de Religion

**Bertrand Haan**

## **Négociation et religion. L'exemple de la diplomatie pontificale en France durant les guerres de Religion**

Article. Source : Hypothèses

**Bertrand Haan, "Négociation et religion. L'exemple de la diplomatie pontificale en France durant les guerres de Religion", dans Hypothèses, année 2000, numéro 1, pp. 163-169.**

### **Extrait de l'article**

L'unique prétention de ces lignes est de fixer quelques jalons d'une réflexion qui mériterait une étude d'une autre ampleur. Néanmoins, le choix d'embrasser une période d'une quarantaine d'années permet de souligner la continuité des problèmes posés aux souverains pontifes et des solutions qu'ils y apportèrent.

La réaffirmation par les papes de la Réforme catholique de leurs prérogatives spirituelles s'accompagna d'une redéfinition des grandes orientations de leur diplomatie en France, fondée dès lors sur une mise en application du concile de Trente, une lutte implacable contre le protestantisme, le maintien de la paix avec l'Espagne et la constitution d'une ligue contre les Turcs. Soit des prises de position s'opposant radicalement à la politique religieuse et extérieure des rois Très Chrétiens.

Pourtant, la diplomatie pontificale, dans ses rapports avec les gouvernants français, opta presque continuellement pour la négociation, exception faite de l'interruption de toutes relations officielles entre 1589 et 1595. Dans un contexte troublé, elle dut rechercher perpétuellement un équilibre entre les avantages procurés par celle-ci – avec, pour corollaire, l'acceptation des pratiques diplomatiques, les concessions qu'elle suppose – et les devoirs du gardien de l'orthodoxie catholique, la défense des prérogatives du souverain pontife.

Il semble donc légitime de s'interroger sur la manière dont le Saint-Siège fit usage des procédés de la négociation. L'analyse de quelques aspects de son intervention en France permet d'en donner un éclairage partiel, mais, espérons-le, suffisant : le choix de ses représentants, les moyens d'action utilisés et la marge de manœuvre qu'il s'accorda par rapport à la diplomatie, à travers l'exemple de quelques grandes affaires.

[Lire la suite \(Cairn\)](#)